



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire déposée par :

Mme & M. Nelly et Michaël Ruf, Chemin du Culat 24, 1897 Le Bouveret, pour la réfection des façades avec changement de teinte, parcelle n° 2821, plan n° 9, au lieu-dit «Au Culat», au Bouveret, zone de construction R2.

Coordonnées : 2'555'747 / 1'136'941

Auteur des plans : Le requérant

Les observations, les remarques ou les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 6 octobre 2017

Administration communale